



Judith Bardet (Pro Velo) remet hier en début d'après-midi la pétition, forte de 639 signatures, à Daniel Reymond, directeur de Travys, ainsi qu'un exemplaire à Frédéric Rohner (syndic de Montagny, à gauche) et Antonio Vialatte (futur syndic de Grandson). LA RÉGION

## Travys « prend acte » de la pétition de Pro Velo

### MONTAGNY-PRÈS-YVERDON

Le « passage à niveau de la discorde » est-il définitivement condamné? Oui... et non.

RÉD.

Daniel Reymond a reçu une délégation de Pro Velo Région Yverdon dans les locaux de Travys hier après-midi pour une discussion cordiale, mais néanmoins ferme.

Le directeur de Travys s'est vu remettre une pétition signée par 639 personnes, dont 143 habitant Grandson, réclamant le maintien du passage à niveau situé entre Les Tuileries et Montagny. Pro Velo et ses membres, ainsi que plus de 600 citoyens de la région visiblement, entendent rappeler à tout le monde que ce passage est emprunté par de nombreux cyclistes et piétons, et estiment que le fermer n'est pas l'idée du siècle, pour rester poli.

Lui-même habitant des Tuileries (« Mes voisins m'ont posé des questions tout le week-end! »), Daniel Reymond a pris acte, au nom de Travys, et a souhaité profiter de cette rencontre pour « rappeler quelques vérités ».

« Déjà, je tiens à dire que cette décision n'est pas sortie de terre en une nuit et que Travys ne l'a pas prise seule dans son coin. Nous discutons depuis deux ans avec les différents partenaires, dont les communes de Montagny et de Grandson », a notamment expliqué le directeur de la société de transports, soulignant que Montagny était propriétaire du terrain en question, même si ce sont surtout des citoyens grandsonnois qui empruntent le fameux chemin dont l'issue sera désormais condamnée (les travaux vont démarrer tout soudain, de nuit, pour des raisons techniques).

Daniel Reymond a tenu à rappeler que, si les piétons avaient le droit de circuler sur ce chemin,

ce n'était pas le cas des cyclistes. « Il s'agit d'un chemin interdit à tout trafic. Nous devons le sécuriser et ce passage à niveau sera fermé au 31 mai, comme il a été convenu. Maintenant, nous prenons acte de cette pétition et je dirais que cette fermeture est donc provisoire. Mais nous allons la faire proprement. »

En clair, si cette pétition devait faire bouger les choses, une réouverture pourrait être envisageable, dans les délais légaux habituels. C'est à dire, dans le cas précis, dans les deux ans. Le provisoire est donc amené à durer un peu quand même...

Que faudrait-il pour pouvoir réouvrir ce passage et contenter les habitants des Tuileries se rendant En Chamard, notamment? Sans doute que Grandson ou (et?) Montagny acceptent de passer à la caisse pour le financer. Pro Velo estime que des subventionnements fédéraux et cantonaux pourraient être disponibles. L'affaire n'est pas terminée.



**« En dix-huit mois, entre 2019 et 2020, neuf alertes danger nous ont été signalées par les conducteurs à cet endroit précis. Il est de notre responsabilité de sécuriser ce passage à niveau. On ne peut pas se permettre de prendre le moindre risque. »**

**Daniel Reymond**  
Directeur de Travys